

CTP du 2 mars 2010
Déclaration liminaire FO DGFIP 76.

En préambule du Comité Technique Paritaire Départemental, la délégation FO 76 a déposé la déclaration suivante :

Monsieur le Président,

Ce Comité Technique Paritaire Départemental est le premier depuis la mise en place de la DRFiP dans notre département.

C'est avant tout l'occasion de rappeler les revendications FO DGFIP 76 :

- ▶ défendre les 2 300 agents de la DGFIP de Seine Maritime qui vont être confrontés quotidiennement aux aberrations d'une fusion dont le seul objectif est la suppression massive d'emplois (59 emplois supprimés en 2010 après les 60 de 2009 dans le 76),
- ▶ préserver un réseau de proximité largement justifié par la configuration géographique de notre département,
- ▶ garantir les missions et un service public de qualité au sein de la DGFIP,
- ▶ améliorer les conditions de travail des agents qui se dégradent un peu plus chaque jour du fait des suppressions d'emplois et des restructurations, (Service des Pensions, Liaison Rémunérations, Dépense et dans la continuité...Postes comptables et CDI/CDIF...).

Nos représentants locaux porteront les revendications suivantes adoptées à l'unanimité le 3 avril dernier, lors du Congrès Constitutif du Syndicat National FO DGFIP, à savoir :

- l'arrêt de la RGPP, et à la DGFIP l'arrêt de la mise en place des S.I.P., des Guichets Fiscaux Uniques (GFU) et de la réforme CDI-CDIF,
- le maintien de toutes les missions exercées dans un cadre parfaitement défini et pérenne,
- l'arrêt des suppressions d'emplois,
- le maintien des principes de séparation des fonctions entre l'ordonnateur et le comptable et entre l'assiette et le recouvrement,
- le maintien d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens et des collectivités,
- des applications informatiques fiables et performantes,

- des moyens matériels adaptés aux exigences du public et des agents,
- un recensement réel des tâches devant aboutir à la création des emplois statutaires, nécessaires à l'exercice des missions.

Permettez nous d'insister, Monsieur le Directeur Régional, sur ce qui se passe réellement et concrètement sur le terrain tous les jours :

Les agents, qui ont toujours fait preuve d'un grand sens du Service Public et d'une conscience professionnelle irréprochable, en ont assez !

Ils en ont assez des journées passées dans le stress pour répondre aux demandes des usagers et des partenaires locaux, assez de la défaillance de certaines applications informatiques, assez de toutes ces réformes de structures menées à la hussarde et avec un minimum de concertation, nous pensons bien sûr à la mise en place des S.I.P. et de l'Accueil Fiscal de Proximité (dont FO-DGFIP exige l'arrêt) et à la création de la D.L.U..

Ils sont aussi unanimes sur un point : les suppressions d'emplois sont la cause de la dégradation de leurs conditions de travail. Au 1^{er} janvier 2010, 59 emplois ont été supprimés dans le 76 s'ajoutant aux 60 de 2009 sans parler des années précédentes !. Ces suppressions (dont F.O.-DGFIP revendique l'arrêt) sont encore plus durement ressenties dans les Trésoreries du secteur rural, puisque souvent dotées de moins de 5 agents.

Sur ce point, le syndicat F.O.-DGFIP 76 s'inquiète de votre décision de créer des demi emplois dans les Trésoreries. Serait-ce à dire que des collègues devraient à plus ou moins long terme travailler à cheval sur deux postes, donc sur deux résidences administratives différentes, même s'ils ne sont pas volontaires ?.. L'expérience de Rouen Ville ou deux collègues ont été « volontaires désignés d'office » pour assurer l'accueil fiscal nous laisse beaucoup d'interrogations sur la notion de volontariat !.

Depuis la mise en place de la DGFIP, l'ensemble des personnels ne sait plus trop bien où se situer dans l'échelle hiérarchique. Les Cadres A ont le sentiment, peu ou prou, d'être devenus du personnel d'exécution, à disposition du Cadre A+. Leur savoir faire ainsi que celui des agents B et C ne semble pas toujours intéresser leur hiérarchie supérieure – ce qui est dommage car l'expérience acquise est un plus, de quelque niveau de grade qu'il parvienne ! Dans bon nombre de services, les personnels s'interrogent : avec toute cette Armada de Cadres Supérieurs, qui fait quoi ?, à qui doit on s'adresser en cas de problème ?...

Alors vous pourrez toujours dire que toute réforme demande du temps pour se mettre correctement en place, il n'en demeure pas moins que les personnels eux, n'ont plus le temps... Les charges de travail s'alourdissent... les objectifs, jusqu'à maintenant étaient tenus, or depuis quelques mois, des signes montrent que la « tendance s'inverse »... La réalité est là : les résultats ne suivent que difficilement car les agents ne sont plus assez nombreux pour s'acquitter correctement de leurs tâches.

Peut on aujourd'hui s'étonner du nombre grandissant d'agents en arrêt maladie, chiffre en augmentation constante ces dernières années.

Les chiffres nationaux recensés au dernier CHS ministériel (rapport annuel des Médecins de Prévention) sont troublants...35 suicides annoncés au Ministère ...chiffre finalement ramené à 24 !! ? ? ?....

En tt état de cause, cela démontre que la situation s'aggrave, la Fédération FO le dénonce !

Monsieur PARINI a d'ailleurs annoncé lors des premières réunions inter régionales du D.O.S qu'il cautionnait les suppressions d'emploi !. Cependant, pour soulager la « souffrance au travail des personnels »... dans sa grande générosité, il n'hésitera pas à demander des emplois de Médecins de prévention et d'Assistants de Service Social supplémentaires !!... Quelle chance pour les agents !.

Ceux ci n'ont d'ailleurs que peu vu la contribution financière qui devait leur revenir suite à la suppression d'un emploi sur deux !.(promesse de nos gouvernants). ...

Mais qu'ils se « rassurent »... ils pourront bientôt travailler plus longtemps « grâce » à la réforme des retraites en préparation!...

En conclusion, Monsieur le Directeur Régional, sachez qu'il est de votre compétence et surtout de votre responsabilité de mettre en œuvre les moyens permettant l'exercice des missions dans des conditions normales afin de respecter les personnels, sinon ces derniers sauront se mobiliser massivement pour imposer d'autres choix.

Cela commencera d'ailleurs le 23 mars prochain, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales :

- **sur la défense et le renforcement des missions,**
- **l'arrêt des suppressions d'emplois,**
- **l'amélioration des conditions de vie au travail, la revalorisation des rémunérations,**
- **l'amélioration des carrières.**
